

# PLUi de la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach

## NOMENCLATURE des zones et secteurs

Zone	Secteur	Vocation
UA	-	Centre ancien : habitat, équipements publics, services et activités
UAa	-	Centre ancien de Neuf-Brisach : habitat, équipements publics, services et activités
UB	-	Quartiers périphériques : fonction principales habitat (équipements publics, activités et services admis)
	UBa	Cité Koechlin de Fessenheim
UC	UCa	Secteur spécifique à l'urbanisation de l'Île du Rhin
	UCb	Secteurs voués à la restauration, l'hébergement touristique et aux loisirs
	UCb1	Secteur bâti du Poney Parc de Blodelsheim
	UCb2	Secteur parc du Poney Parc
	UCc	Secteurs spécifiques aux campings
	UCd	Autres activités (très restrictifs)
UE	-	Equipements d'intérêt collectif et services publics
UF	UFc	Infrastructure - canal
	UFe	Infrastructure – sites de production, distribution et transport d'énergie électrique, hydraulique et renouvelable (notamment projet photovoltaïque)
	UFe1	Infrastructure - centrale nucléaire et réserves foncières de la centrale.
UX	UXa	Secteur spécialisé industrie
	UXc	Secteur spécialisé artisanat
	UXd	Secteur spécialisé services
	UXf	Secteur mixte industrie et logistique
	UXg	Secteur mixte commerce, artisanat et services
	UXk	Secteur dévolu aux scieries et entreprise de valorisation des produits de la filière bois
	UXr	Secteur « EcoRhena »
	UXs	Secteur dévolu au stockage de bois à l'air libre en zone d'activités
Uj	-	Zone de jardins (avec piscines)
1AUa	-	Zone d'extension urbaine (avec phasage interne 1, 2, 3, 4 d'ouverture à l'urbanisation)
2AUa	-	Zone de réserve foncière urbaine
2AUc	-	Zone de réserve foncière destinée au développement des activités touristiques et de loisirs
2AUe	-	Zone de réserve foncière destinée à des équipements d'intérêt collectif et services publics
1AUx	1AUxg	Zone d'extension destinée à des activités de commerce, artisanat et services
2AUx	-	Zone de réserve foncière pour des activités économiques
	2AUxf	Zone de réserve foncière pour des activités économiques de la ZIP nord

Zone	Secteur	Vocation
<b>A</b>	-	Zone agricole A à constructibilité limitée (installations éphémères, système d'irrigation, crips, etc.)
	<b>Aa</b>	Secteur agricole constructible avec logement
	<b>Ab</b>	Secteur agricole constructible sans logement
	<b>Ac</b>	Secteur réservé aux plateformes de compostage
	<b>Ad</b>	Secteur réservé aux silos de collecte des céréales
	<b>Ae</b>	Secteur réservé à un élevage équestre
	<b>Af</b>	Secteur de vergers, avec local arboricole
	<b>Ap</b>	Secteur réservé aux piscicultures
	<b>Av</b>	Secteur de vergers, maraichage, horticulture, floriculture, etc. avec vente directe
<b>N</b>	-	Zone naturelle N à constructibilité très limitée
	<b>Na</b>	Secteur réservé aux stations d'épuration
	<b>Nb</b>	Secteur réservé à une installation technique d'intérêt général ou collectif (château, pompage ou relevage d'eau, téléphonie mobile, etc.)
	<b>Nc</b>	Secteur réservé aux abris de chasse existants
	<b>Nd</b>	Secteur réservé aux déchetteries, bassins d'orage ou de rétention des eaux
	<b>Ne</b>	Secteur réservé à des équipements publics de plein air (constructibilité limitée)
	<b>Nf</b>	Secteur de stockage à l'air libre de matériaux inertes et déchets végétaux
	<b>Ng</b>	Secteur graviérable existant (arrêté préfectoral) ou en cours d'autorisation si extension
	<b>Ngm</b>	Projet de renaturation de la gravière en vue de sa transformation en parc de loisirs (Maïkan)
	<b>Nh</b>	Secteur réservé aux gîtes (hébergement touristique)
	<b>Nj</b>	Secteur de jardin permettant l'implantation d'abris de jardin (sans piscine)
	<b>Nk</b>	Secteur réservé à un club canin existant
	<b>NL</b>	Secteur voué à des abris de pêche avec restauration et organisation d'événements festifs
	<b>Nm</b>	Secteur destiné à la réalisation d'un parc de loisirs (Maïkan)
	<b>Nn</b>	Secteur réservé aux ruchers et aux mielleries
	<b>Np</b>	Secteur réservé aux abris de pêche (40m <sup>2</sup> maximum)
	<b>Nq</b>	Secteur réservé aux centres équestres (hors élevages)
<b>Nr</b>	Secteur délimitant les remparts de Neuf-Brisach	